

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUILLET 2013**

### Etaient présents :

Mmes Fabienne AGLAT – Agnès GREIVELDINGER – Danielle GUILLAUME – Christelle SAVARINO  
MM. Noël BELLI – Jean-Pierre BIANCHI – Christian BORELLI – Claude CHEZEAU – Pierre FIZAINE –  
Fabrice FRANCHINA – Savério MURGIA – Oscar SCROCCARO – Mario TODSCHINI – Patrick  
WINCKERT

### Excusé et représenté :

Mme Corinne REYTER par M. Pierre FIZAINE  
M. Ignace BERTOLINO par M. Mario TODSCHINI  
M. Jacques MAZZICHI par M. Noël BELLI

### Absents :

Mme Rose GOMES DA SILVA  
M. Didier MANTINI

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, ayant obtenu la majorité des suffrages, Mme Fabienne AGLAT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire demande à ses conseillers s'il y a des remarques sur le compte rendu du dernier conseil municipal :

- Monsieur WINCKERT demande à ce que les informations données lors des conseils municipaux soient fidèlement retranscrites.

### **1) Convention France Télécom**

Dans le cadre des travaux de dissimulation des réseaux France Télécom de la rue Jules Ferry phase 1 à Mexy, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que France Télécom propose de mettre en place une convention où la Mairie prendrait à sa charge le coût des études et des travaux de câblage pour un montant de 6 894 € et France Télécom prendrait à sa charge le coût du matériel de câblage nécessaire à la réalisation des travaux de câblage pour un montant de 780 €.

Les Conseillers après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à signer la convention avec France Télécom ci annexée.

### **2) Prix de vente des assiettes**

#### **a) Prix de vente des assiettes**

Lors de la pose des blasons sur la façade de la Mairie, M. Rosetti a offert à la Mairie une vingtaine d'assiette avec le blason de la commune. Monsieur le Maire propose de mettre en vente ces assiettes aux personnes intéressées.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les Conseillers :

- fixent le prix de vente des assiettes à 10 € l'unité
- disent que l'argent ainsi récolté sera reversé au CCAS

#### **b) Départ en retraite**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Directrice de l'école primaire part en retraite le 5 juillet. Comme à l'accoutumée, Monsieur le Maire propose qu'un émaux d'une valeur d'environ trois cent euros lui soit offert.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les Conseillers :

- Acceptent cette proposition
- Disent que cette dépense est inscrite au BP 2013

### **3) Grand Prix de la ville de Mexy**

Monsieur le Maire rappelle que chaque année il est organisé un grand prix cycliste de la ville de Mexy. Cette année, en raison des travaux de la rue Jules Ferry, les six premiers tours se feront par la rue de la Paix et la rue du Gros Noyer. Seule l'arrivée se fera par la rue des écoles.

Pour réaliser ce grand prix, l'association ECREL les 3 frontières demande une subvention communale.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'octroyer une subvention de 1 800 € à l'association ECREL les 3 frontières
- dit que les crédits sont inscrits au BP 2013

#### **4) Subvention**

Monsieur le Maire fait lecture d'une demande de subvention de l'association A.L.T.H.E.R.S.

Cette association créée en octobre 2012 en partenariat avec le service de psychiatrie de Mont-Saint-Martin a pour objet de promouvoir l'application de la Thérapie Brève et l'Intervention Systématique en favorisant des rencontres, en développant un pôle de recherche, en informant et en formant des praticiens.

Devant l'imprécision de cette demande et le nombre grandissant de demande de subvention arrivant en Mairie tout au long de l'année, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas donner de suite à cette demande de subvention.

#### **5) Numérotation des maisons rue Jules Ferry**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que deux nouvelles maisons se sont construites dans la rue Jules Ferry entre le numéro 8 et le numéro 10. Il convient de déterminer leur numérotation.

Monsieur le Maire propose d'appeler ces nouvelles maisons 8 bis et 8 ter comme sur le plan annexé.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

#### **6) Participation au SIAAL**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du SIAAL fixant la participation 2013 des communes.

Le Comité Syndical a fixé la contribution aux eaux pluviales 2013 à 11 760,21 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte cette participation.

#### **7) Virement de crédit**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a préempté pour les terrains cadastrés AH 541 – AH 542 et AE 115. De ce fait, il convient d'effectuer un virement de crédit de 60 000 € :

- de l'article 2315 opération 2102 « travaux de voirie »
- à l'article 275 « dépôts et cautionnements versés ».

Les conseillers après en avoir délibéré et à l'unanimité acceptent ce virement de crédit.

#### **Questions diverses :**

- Monsieur le Maire informe les Conseillers de l'avancement des travaux d'enfouissement des réseaux de la rue Jules Ferry. L'entreprise Naillon a enlevé les câbles électriques et l'entreprise Colle a repris les travaux.

Monsieur MURGIA relate différents dysfonctionnements entre les riverains et les entreprises.

Monsieur le Maire assure qu'il a prévenu les entreprises des différents problèmes et remarques formulés par les riverains.

Mme SAVARINO dit que le cabinet de sage-femme n'a pas été mentionné sur le panneau des commerçants impactés par les travaux.

Monsieur le Maire informe que les tracés rouges sur la chaussée de la rue Jules Ferry correspondent aux futurs emplacements des trottoirs et places de stationnement. Il convient de regarder s'il n'y a pas de problèmes majeurs. Monsieur le Maire rappelle qu'une subvention de 105 100 € a été accordée par l'état pour le rétrécissement de la chaussée de 7 à 6 mètres.

Les alentours de la Mairie et des écoles seront terminés pour le 31 août 2013.

- Le Mexy info est à distribuer avec les transparences.
- Le projet de loi Duflot est en communication.
- La ZAC accueillera dans peu de temps les gens de grand passage pour 8 jours. Les aires de Mont-Saint-Martin et Longlaville ont été fortement dégradées et sont actuellement fermées.

- Le bilan de la réunion sur les rythmes scolaires est dressé. Les enquêtes de l'école primaire ont été reçues. Il est rappelé que le projet doit être élaboré en collaboration avec la Mairie et les écoles maternelle et primaire. La réflexion territoriale n'est pas évidente puisqu'elle permet certes de diminuer le nombre d'encadrants mais il est difficile de s'harmoniser avec les communes du bassin. Les enquêtes permettront de préciser l'attente des parents.

- Le départ en retraite de la directrice de l'école primaire aura lieu le 2 juillet. M. CUNIER prendra la direction de l'école. Il est à noter qu'il y aura à la rentrée une fermeture de classe. Une salle sera donc libre. Mme SAVARINO demande s'il est possible de faire quelque chose pour que les personnes extérieures à l'école n'aient plus accès aux locaux scolaires. Il y a des salles accessibles depuis l'extérieur cependant elles sont occupées par le matériel de la Capucine et par le stock du matériel d'entretien de la Mairie. Monsieur le Maire informe que la convention de mise à disposition des locaux de l'école avec l'ALC va être révisée. De plus, les maîtres demandent à ce que la Mairie leur mette à disposition l'ancienne cantine pour créer une salle des profs.

- Monsieur BELLI informe que les récompenses des sportifs méritants ont eu lieu le 28 juin. Chaque club a présenté ses lauréats.

Il annonce que les assemblées générales des différentes associations ont toutes eu lieu et que le nouveau président du club de foot est M. Jean-Marie SERVAIS.

Monsieur BELLI dresse également le bilan de la journée du sport du 20 juin qui a été une réussite. Toutes les activités se sont déroulées normalement mis à part l'activité marche du matin du fait de la pluie.

- Monsieur le Maire propose de ne pas faire de réunion de bureau pendant la période estivale.

### Tour de table :

- Monsieur MURGIA souhaite réunir la commission du personnel pendant la semaine du 2 au 6 septembre. Monsieur le Maire dit que cette réunion sera fixée lors de la prochaine réunion de bureau.

- Monsieur MURGIA dit que Thomas travaille sur la réfection des trottoirs des différentes rues. Vu l'état des trottoirs de la ville, Thomas va donc passer beaucoup de journée à cette tâche. Ne serait-il pas judicieux de faire faire ce travail par une entreprise ? Monsieur le Maire répond qu'un devis a été réalisé et que le coût de ce dernier est de 24 000 €. Monsieur TODESCHINI dit qu'il conviendrait d'avoir recours à une entreprise. Monsieur MURGIA propose de réunir la commission des travaux pour les bordures de trottoir.

- Monsieur MURGIA demande comment se fait-il que des gens du voyage soient propriétaire d'un terrain rue du château d'eau ? Monsieur le Maire répond qu'il n'est pas possible de préempter pour un terrain classé non constructible.

- Monsieur MURGIA demande combien est vendu la coupe du bois et quelle est la procédure à suivre pour en bénéficier. Monsieur SCROCCARO répond que le prix du bois dépend de l'accessibilité et qu'il est vendu entre 3 € et 12€ le stère.

- Monsieur MURGIA dit que le Powerpoint de présentation du Conseil est illisible et qu'il faudrait l'améliorer. Monsieur le Maire répond qu'il est à l'écoute de toute personne souhaitant aider à rendre le Powerpoint lisible.